



## **Budget participatif 2025**

*Démocratie participative et consultative*



Je sou mets mon projet jusqu'au 31 août  
2025 sur la plateforme :

**[jeparticipe.ferney-voltaire.fr](https://jeparticipe.ferney-voltaire.fr)**

**Le budget participatif est une démarche initiée par la Ville de Ferney-Voltaire en 2021 dans le cadre du déploiement de plusieurs actions liées à la démocratie locale et participative.**

Véritable outil démocratique, il permet aux habitants de plus de 10 ans, aux collectifs citoyens et aux associations de soumettre des projets participant à la transformation de la ville et ayant pour but d'améliorer le quotidien.

### **Retisser le lien social**

Ferney-Voltaire est une ville de 11 000 habitants dont la population change de 35 % tous les 10 ans. Seuls 38 % des habitants sont inscrits sur les listes électorales. **Aussi, de nombreux habitants restent éloignés de la vie locale malgré un tissu associatif riche de 180 associations !**

Face au risque de rupture, d'isolement et de la montée de l'individualisme, **la municipalité agit pour retisser les liens qui se dégradent au sein de la population** qui vivra une forte croissance avec l'arrivée annoncée de plus de 5 000 habitants dans les 10 ans.

Contact presse : **Lila Viannay**  
Tél. 04 50 40 18 72  
[lila.viannay@ferney-voltaire.fr](mailto:lila.viannay@ferney-voltaire.fr)



### Un outil démocratique et pédagogique

Le budget participatif est un outil supplémentaire pour intéresser les habitants à la vie de leur cité et mettre en valeur leurs idées et projets ! **La municipalité entend ainsi les impliquer concrètement dans le processus de décision et de réalisation des projets.** Pour l'année 2025, son montant est de 150 000 €.

Le budget participatif est également un outil pédagogique. Il permet aux habitants d'en savoir plus sur le fonctionnement des collectivités territoriales et le budget communal.

### Exemples de projets réalisés

- Deux boîtes à livres, au parc de la Tire et à proximité du préau des jardins
- Un terrain de basket 3x3 FFBB outdoor au parking du Bijou
- Des treilles et pergolas végétalisées dans le parc de la Tire
- Un poulailler partagé, géré par l'association Oeufories ferneysiennes, dans le parc de la maison Saint-Pierre



Pergolas végétalisées dans le parc de la Tire



Poulailler partagé au parc de la maison Saint-Pierre





## Déroulé et dates clés du budget participatif

### Qui peut participer ?

**Toute personne habitant Ferney-Voltaire, âgée de plus de 10 ans et sans condition de nationalité peut soumettre son projet. Les collectifs citoyens et les associations le peuvent aussi, sous certaines conditions.**

Ne peuvent pas participer au budget participatif en déposant une idée :

- Les élus ayant un mandat local ou national ;
- Les EPIC, les entreprises privées, publiques ou à statut mixte, les fondations ;
- Les associations ayant déjà déposé un projet identique dans le cadre de la politique de la ville.

### Comment participer ?

Les projets déposés devront concerner exclusivement le territoire de la ville de Ferney-Voltaire et répondre aux 6 critères suivants :

- Le respect des compétences municipales.
- L'intérêt général : les projets proposés doivent être à visée collective.
- Les projets proposés doivent être uniquement des projets d'investissement (et pas de fonctionnement). Les projets d'investissement proposés par les Ferneysiens ne devront pas être de nature à générer des frais de fonctionnement nécessitant le recrutement d'agents territoriaux.
- Les projets ne devront pas dépasser le montant annuel du budget participatif voté par le conseil municipal (en l'occurrence 150 000 €).
- Les projets devront être techniquement et juridiquement réalisables.
- Des critères d'exclusion existent (discrimination, diffamation, éléments contraires à l'ordre public, au principe de laïcité et à l'égalité femmes-hommes, conflit d'intérêt, etc).

### Quand soumettre puis voter pour un projet ?

**1 / DÉPÔT DES PROJETS** : les habitants peuvent déposer leurs idées de projets jusqu'au 31 août 2025 sur [jeparticipe.ferney-voltaire.fr](http://jeparticipe.ferney-voltaire.fr)

**2 / ANALYSE** : entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2025, les projets sont étudiés, chiffrés et sélectionnés par les services de la Ville, le comité de suivi de l'EVS La Boussole, la commission consultative et citoyenne pour le pacte de transition, les commissions consultatives des sports et des événements et l'exécutif communal.



**FERNEY  
VOLTAIRE**

## **Communiqué de presse Ville de Ferney-Voltaire**

**3 / VOTE** : les habitants pourront voter pour leurs projets préférés du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2025.

**4 / ANNONCE DES RÉSULTATS** : dès la fin de l'année, les résultats du vote sont publiés. Les réalisations peuvent ensuite commencer.

Contact presse : **Lila Viannay**  
Tél. 04 50 40 18 72  
[lila.viannay@ferney-voltaire.fr](mailto:lila.viannay@ferney-voltaire.fr)